



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Guéret, le 26/10/2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en 2020, pour 8 communes creusoises.

#### Phénomènes d'inondations et coulées de boue

**Trois communes de la Creuse** bénéficient d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les phénomènes d'inondations et coulées de boue survenus le 26 juin 2020.

L'arrêté interministériel INTE2023938A du 14 septembre 2020, portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, est paru au Journal Officiel du 24 octobre 2020. Les communes concernées sont les suivantes : Bellegarde-en-Marche, Peyrat-la-Nonière et Saint-Pardoux-le-Neuf.

Les assurés ont dix jours à partir du 24 octobre 2020, pour reprendre contact avec leur compagnie d'assurances. L'assureur doit verser les indemnités dans un délai de trois mois, à compter de la réception de la première estimation des dégâts ou de la date de parution au Journal Officiel.

#### Mouvements de terrain différentiels

**Cinq communes de la Creuse** bénéficient d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er avril 2019 au 30 septembre 2019.

L'arrêté interministériel INTE2023940A du 15 septembre 2020, portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, est paru au Journal Officiel du 25 octobre 2020. Les communes concernées sont les suivantes : Gouzou, Dun-le-Palestel, Faux-Mazuras, Moutier-Malcard et La Souterraine.

Les assurés ont dix jours à partir du 25 octobre 2020, pour reprendre contact avec leur compagnie d'assurances. L'assureur doit verser les indemnités dans un délai de trois mois, à compter de la réception de la première estimation des dégâts ou de la date de parution au Journal Officiel.

### Contact presse

#### Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO  
Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08  
Courriel. : [maimouna.diallo@creuse.gouv.fr](mailto:maimouna.diallo@creuse.gouv.fr)  
Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle



[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse